

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 49 (1920) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Chronique scolaire |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — La mutualité scolaire de la ville de Fribourg a pris cette année une extension fort réjouissante. Les adhésions nouvelles enregistrées à la rentrée des classes se sont élevées à 490 dont 180 pour les écoles réformées qui viennent de se joindre à notre groupement. L'effectif de la société est ainsi porté à 1 309 membres, soit 686 garçons et 623 filles, contre 888 à la clôture de l'exercice précédent.

Durant l'exercice 1919, il a été perçu 57 062 cotisations à 0 fr. 15 soit 8 559 fr. 30. Les 10/15 de cette somme représentés par 5 706 fr. 20 ont été versés au fonds de maladie et les 5/15, c'est-à-dire 2 853 fr. 10 au fonds d'épargne.

L'épargne facultative a produit 135 fr. 95 ; en 1918, 95 fr. 65.

535 mutualistes, dont 257 filles et 278 garçons, ont bénéficié de l'assurance-maladie. Si nous défaisons de la dépense totale figurant dans les comptes les 2 700 fr. provenant des notes de 1918 qui n'ont pu être payées qu'au début de l'année 1919, les dépenses réelles de l'exercice se chiffrent par 10 005 fr. 55 — 2 700 = 7 305 fr., somme à laquelle il y a, par contre, lieu d'ajouter les factures impayées de l'exercice 1919, soit 5 367 fr. 20. La dépense pour 1919 est ainsi portée à 12 672 fr. 20.

La dépense moyenne par mutualiste a été de 23 fr. 68 et la durée moyenne de la maladie de 12 jours.

Le 65 % des sociétaires, contre 73 % en 1918, ont reçu les soins médicaux et pharmaceutiques en entier. Les 490 nouveaux mutualistes n'étant admis à bénéficier de l'assurance-maladie qu'à dater du 1^{er} janvier 1920, n'entrent pas en compte dans le calcul du pourcentage ci-dessus.

Si nous comparons les dépenses de l'exercice 1918, fort onéreuses en raison de l'épidémie de grippe, avec celles du présent exercice, nous constatons que ces dernières accusent une notable augmentation que nous devons attribuer en partie à l'effectif plus élevé des membres puis à la continuation de l'épidémie en janvier 1919, mais surtout à l'élévation du tarif médical et au prix fort coûteux des médicaments.

De ce fait, nos recettes ne sont plus en rapport avec les charges qui incombent à la caisse de maladie. Une augmentation de la cotisation des membres s'impose. *(Extrait du Rapport.)*